



INFO-CHIMO #16

« Clinique Symbio Santé » en finale !

Brossard le 13 septembre 2021 – « Clinique Symbio Santé » est devenue jeudi soir la première équipe à se qualifier pour la grande finale (3 de 5) de la Ligue Chimo qui s'amorcera mercredi ou jeudi. La formation du capitaine Martin Pinard a balayé une 2^e série consécutive prenant la mesure de « M Resto Bar » par des pointages de 7-4, 11-4 et 9-7. Après avoir vaincu « Boston Pizza » en deux matchs au premier tour on parle donc de huit victoires consécutives pour les « Mariners » si on ajoute les trois derniers matchs de la saison régulière. En fait la dernière défaite de « Symbio » remonte au 16 août contre « LHCL », depuis c'est 8 victoires de suite par un pointage combiné de 78-40. « Clinique Symbio Santé » attend maintenant le vainqueur de l'autre série demi-finale (3 de 5) qui est menée 2-1 par « Larochelle Électrique » sur « Pro Hypothèque ».



Larochelle Électrique en avance 2-1 sur Pro Hypothèque



Après avoir baissé pavillon 9-6 dans le premier match de la série lundi dernier, la troupe du capitaine Amado Cotes, « Larochelle Électrique », a rebondi de brillante façon marquant 30 points en deux matchs mardi et jeudi pour prendre les devants 2-1 dans le duel (3 de 5) qui l'oppose à « Pro Hypothèque » et qui se poursuivra ce soir au Parc Sorbonne à 19h30.

Depuis le début des séries les « A's » font résonner leurs bâtons avec pas moins de 76 points marqués en seulement 6 matchs. À quatre joueurs : Shaun Louis, Amado Cotes, Patrick Larose et Étienne Houde ont produit plus de 50% des points de l'équipe **soit 39 sur 76.**

Pour Pro Hypothèque le vétéran Alain Lemay continue de se distinguer avec 5 circuits et 12 points produits en 5 matchs depuis le début des séries. David Boucher, auteur d'une moyenne de 1,000 et de deux coups de circuits en deux matchs de 1^{re} ronde contre « Spécialités Jobbyn », manque à l'appel ayant subi une blessure qui lui a fait rater les trois derniers matchs contre « Larochelle Électrique ».

Shaun Louis : Joueur par excellence de la semaine.

Pour une 2^e semaine de suite Shaun Louis de « Laroche Électrique » se retrouve parmi les récipiendaires de la semaine. Après avoir été 2^e étoile la semaine dernière, c'est lui qui remporte le titre de joueur par excellence pour les 7 derniers jours. Il gagne un bon d'achat de 25 dollars chez Boston Pizza, situé au 7733 Boul. Taschereau à Brossard.

Pour la période du 6 au 10 septembre 2021, Shaun a maintenu une moyenne de ,500 (4 en 8) avec un triple et deux coups de circuit et 6 points produits. Son circuit frappé en fin de match jeudi soir (un grand chelem) a certes été un des plus long de la saison. En plus d'exceller au bâton, Shaun a aussi fait le travail au monticule, signant une des deux victoires de son équipe tout en n'accordant que 2 points mérités en 8 manches pour une excellente moyenne de points mérités de 1,75.

La 2^e étoile de la semaine est décernée au joueur d'arrêt-court Anthony Bélanger de « Clinique Symbio Santé ». En 3 matchs la semaine dernière, Anthony a frappé 7 coups sûrs en 11 présences à la plaque pour une moyenne de ,636. Anthony a frappé 2 triples, 2 circuits et fait produire 5 points pour contribuer aux trois gains de son équipe. Il s'agit d'une 3^e nomination dans les étoiles hebdomadaires cette saison pour celui qui a été champion frappeur de la Ligue en 2020.

La 3^e étoile de la semaine est décernée à Jacques Lemire, qui avait remporté le titre de 1^{re} étoile la semaine dernière. À nouveau cette semaine le vétéran de 66 ans a été solide avec trois gains au monticule en 3 matchs et une moyenne de points mérités de 3,96. En 17 manches et 2 tiers, « Coco » a retiré 14 frappeurs au bâton tout en n'accordant qu'un seul but sur balles.

Les autres joueurs en considération pour les trois étoiles hebdomadaires ont été Alain Lemay, Sylvain Déodati et Mario Brisebois.

Étoiles de la semaine « Boston Pizza » saison 2021

Semaines du	1^{re} étoile	2^e étoile	3^e étoile
12-18 Juin	Marc Massé	Anthony Bélanger	Joseph Ciccarello
21-25 Juin	Jean Drouin	J-François Martin	Shaun Louis
28 Juin – 2 Juillet	François Chalut	Dany Fortin	Patrice Lefort
5- 9 Juillet	Daniel Rollin	Denis Brisson	Mathieu Campeau
12-16 Juillet	Mario Brisebois	Jacques Lemire	Philippe Blaquièrre
19-25 Juillet	Kevens Lalancette	Patrick Anglehart	Pierre Lalancette
26-30 Juillet	Mathieu Demers	Sylvain Décary	Dany Fortin
2-6 Août	Khaled Silvera	Denis Brisson	Jean-Philippe Côté
7-12 Août	J.-Simon Autotte	Daniel Ouellet	Marc Massé
16-20 Août	Daniel Bellefleur	Sébastien Cloutier	Anthony Bélanger
23-27 Août	Patrick Paquette	Éric Pedneault	François Chalut
30 août – 3 Sept.	Jacques Lemire	Shaun Louis	David Boucher
6-10 Septembre	Shaun Louis	Anthony Bélanger	Jacques Lemire



Shaun Louis : 1^{re} étoile de la semaine



Anthony Bélanger : 2e étoile de la semaine



Jacques Lemire : 3e étoile de la semaine

Passeport vaccinal requis pour le 15 septembre

Veuillez prendre note que nous avons reçu ce courriel de la Ville de Brossard (ci bas) concernant le passeport vaccinal obligatoire pour les deux équipes qui participent à la finale à compter du 15 septembre. Portez attention à la dernière ligne avec un point rouge qui concerne l'utilisation des parcs et terrains sportifs de la ville. Il est de votre devoir d'avoir avec vous votre preuve de double vaccination si jamais les autorités procèdent à des vérifications. La Ligue ne sera pas tenue responsable de sanctions pour les fautifs... Rappelons que si nous pouvons tenir notre party de fin de saison, au M Resto Bar le 23 octobre, le passeport vaccinal sera aussi obligatoire...

DESTINATAIRE : Organismes utilisateurs et locataires des bâtiments scolaires et municipaux de la Ville de Brossard

EXPÉDITEUR : Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire

OBJET : Mise en application du passeport vaccinal

DATE : 10 septembre 2021

Bonjour à toutes et à tous,

En application des règles provinciales entourant le [Passeport vaccinal COVID-19](#), un outil officiel et gratuit attestant qu'une personne est adéquatement protégée contre la COVID-19, la Ville de Brossard souhaite préciser les sports ainsi que les activités pour lesquels le passeport vaccinal sera exigé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. À noter que le passeport vaccinal s'ajoute aux mesures déjà en place pour la population générale. Les règles en vigueur énoncées dans cette lettre peuvent faire l'objet de modifications selon l'évolution de la COVID-19 et des directives de la santé publique.

Par ailleurs, nous profiterons de l'occasion pour clarifier vos responsabilités à titre d'organisateur d'activités.

Lieux et activités exigeant le passeport vaccinal covid-19 et la preuve d'identité.

Consultez les [lieux et activités](#) visés pour l'utilisation du passeport vaccinal selon le secteur d'activité sur le site officiel du gouvernement du Québec.

Parmi les lieux ciblés à Brossard par le passeport vaccinal COVID-19 et la preuve d'identité, on retrouve :

- l'aréna Michel-Normandin
- le Complexe sportif Bell
- le complexe aquatique
- le centre socioculturel Alphonse-Lepage
- le chalet Radisson
- le chalet du Grand parc urbain
- le centre communautaire Georges-Henri-Brossard
- le centre communautaire Marie-Victorin
- le centre communautaire Nathalie-Croteau
- le centre communautaire Notre-Dame-de-Bon-secours
- le centre communautaire Vanier
- le Club
- les écoles du territoire
- l'Étoile Banque Nationale
- les parcs, espaces verts, espaces publics et terrains sportifs

Le temps plus frais arrive n'oubliez pas nos manteaux et nos hoodies !

Contactez P.A.Masse : pieralexandre69@hotmail.com



Hoodies : 40\$ - Manteaux : 55\$

Éphéméride -- Retour il y a 20 ans...

Depuis 1989, année où nous avons les statistiques de la Ligue, seulement deux fois deux équipes ont réussi à gagner 20 matchs la même saison soit en 1995 et en 2001. La saison actuelle marque donc le 20^e anniversaire de la dernière fois où une finale de la Ligue a impliqué deux équipes avec des dossiers d'au-delà de 20 gains.

En 2001 l'étape ultime opposait « **Dépanneur Lys-Bec** » (22-6-0 en saison) vs « **Financière B N** » (20-8-0 en saison). Cette année-là « Lys-Bec » avait été dominant amorçant la saison avec 14 victoires consécutives un record qui tient toujours. Pour sa part « Financière BN » avait eu un début plus modeste avec seulement deux gains en sept matchs (fiche de 2-5-0) mais l'équipe, dirigée par Jean-François Lacelle, avait redressé la barre pour gagner 18 de ses 21 derniers matchs et chauffer « Lys-Bec ».

Cette année-là les 6 premières équipes se classaient pour les séries de fin de saison. Parmi les trois gagnants de la 1^{re} ronde (3 de 5) l'équipe la plus haute au classement en saison accédait directement à la finale avec un laisser-passer. « Dépanneur Lys-Bec » avait donc obtenu ce privilège alors que « Financière BN », 2^e au classement avait dû remporter une série demi-finale (2 de 3) contre « Imprimerie Miro », 3^e au classement, qui avait aussi terminé la saison en force avec 10 gains dans ses 14 derniers matchs. Après avoir perdu le 1^{er} match de la série (2 de 3) de demi-finale « Financière BN » avait gagné les deux suivants pour rejoindre l'autre formation de 20 victoires en saison en finale.

En saison régulière les deux équipes de tête avaient divisés les honneurs de 4 matchs. Lys-Bec gagnant les deux premiers duels pendant sa séquence de 14 victoires par des pointages de 22-7 et 11-6. « Financière BN » a résolu l'énigme en 2^e moitié de saison venant à bout de la formation du capitaine Gilles Gagnon par des pointages de 4-3 et 7-4.

En finale « Financière BN » a remporté le duel (3 de 5) en 4 matchs avec comme leader le lanceur Sylvain Brodeur qui avait poursuivi sur sa lancée de la saison terminant les séries avec un dossier de 8-3, ajouté à sa fiche de 17-5 et sa moyenne de points mérités de 3,56 en saison. Le « Bro » avait été choisi joueur par excellence des séries de 2001.



De ces deux équipes spectaculaires de 2001 il reste encore 7 joueurs actifs dans le circuit en 2021 :

Financière BN (Fiche de 28-11 saison et séries combinée) : Sylvain Brodeur, Jean-François Lacelle, Stéphane Leroux, Louis Héon, Stephan Mathieu (Blessé en début de saison)

Dépanneur Lys-Bec (Fiche de 26-9 saison et séries combinée) : Stéphane Daoust, Loïc Théberge, Éric Camaro

À noter que la finale du circuit avait pris fin le lundi 10 septembre en 2001 et le lendemain matin la tragédie frappait les États-Unis avec les attentats du World Trade Center...

Départs au sein de l'exécutif de la Ligue

Le temps est venu de commencer à regarder les préparatifs de la saison 2022. En ce sens il y aura des postes vacants à combler au sein de l'exécutif. Le Président Pier-Alexandre Masse et un des directeurs Jean Drouin manifestent leur intérêt d'être de retour en 2022 pour assurer la continuité ce qui constitue une excellente nouvelle.

Par contre Stéphane Leroux et Jasmin Leroux ont déjà confirmé au Président qu'ils ne seront pas de retour la saison prochaine pour des raisons familiales et personnelles. François Chalut, avait quitté l'exécutif en début de saison et n'a pas été remplacé, donc trois postes seront potentiellement ouverts pour faire fonctionner la Ligue la saison prochaine en compagnie de PA et Jean.

SVP manifestez-vous si vous êtes intéressé auprès de PA et Jean et si nécessaire il y aura des élections lors de l'assemblée annuelle à la fin du mois d'octobre.

Calendrier de la semaine

E-4	Lundi 13 septembre	19h30	Pro Hypothèque	VS	Larochelle Électrique
E-5	Mardi 14 septembre	19h30	Larochelle Électrique	VS	Pro Hypothèque
F-1	Mercredi 15 ou jeudi 16	19h30	Clinique Symbio Santé	VS	A déterminer

En jaune : Si nécessaire match #5

Si la série demi-finale « E » se termine en 4 matchs lundi soir – La finale débutera mercredi le 15 septembre à 19h30 et le 2^e match aura lieu jeudi le 16 septembre à 19h30

Si la série demi-finale « E » se rend à la limite de 5 matchs et se termine mardi – La finale débutera jeudi le 16 septembre à 19h30 et le 2^e match aura lieu lundi le 20 septembre

Source : Stéphane Leroux

liguechimo@gmail.com

Twitter @BalleChimo (résultats publiés à la fin de chaque match)